

## En terminale , recherche avis sur droit bilingue

Par **clemlou**, le **22/01/2016** à **20:24**

Bonjour, actuellement en terminale S , je souhaiterais m'inscrire l'année prochaine dans la filière droit bilingue. J'aime beaucoup l'anglais et cette filière m'attire vraiment , mais j'aimerais avoir quelques avis sur la formation ! Si quelqu'un d'entre vous a suivi ce parcours , pourrait-il partager son expérience?quelles sont les qualités nécessaires pour suivre cette filière? Et une dernière question , je me suis renseignée et je suis très intéressée par les parcours droit anglo-américain qu'offrent Nanterre et Cergy pontoise, si je pouvais avoir des avis sur ces universités!

Merci !

Par **cam94**, le **24/01/2016** à **20:49**

Salut!

Je suis moi-même étudiante en M1 dans la filière bilingue (droit français/droit anglais) de Nanterre, après avoir fait la licence. Je peux t'éclairer dessus.

Pour ce qui est des qualités nécessaires, il faut être rigoureux et bosseur, il ne faut pas se laisser dépasser par les événements, sinon ça va très vite. La charge de travail est très importante et il faut savoir bien s'organiser pour tout gérer correctement. Ensuite, il faut un excellent niveau d'anglais. En L1 et en L2, il y a encore des heures consacrées à la langue (des exposés et des débats) et jusqu'en L3 il y a des heures de traduction. Mais en dehors de ça, tous les cours de civilisation et de droit anglais sont intégralement enseignés et évalués en anglais, d'où le fait que les étudiants qui suivent cette formation sont souvent bilingues ou alors ont un bac international ou un bac spé anglais.

A part ça, la formation est d'un bon niveau. Les enseignements sont de qualité et les enseignants sont bons. Côté droit français, la licence inclut toutes les matières fondamentales, et on se spécialise un peu plus à partir de la L3. Côté droit anglais, au début on a surtout des matières d'histoire et de civilisation, et en L2 et en L3 on commence vraiment à étudier le droit anglais et le fonctionnement des institutions politiques et juridiques britanniques voire américaines. Ensuite, en M1, si tu souhaites continuer la filière bilingue, tu pourras te spécialiser avec un choix entre deux parcours : le parcours droit international et européen (que je suis), et le parcours droit des affaires.

Je trouve qu'un bon point de la formation est la venue des professeurs invités. A partir de la L3 on a la chance d'avoir des enseignants qui viennent du Royaume-Uni ou des Etats-Unis, faire cours de droit anglais sur deux ou trois semaines. Ils sont en général très sympathiques

et à l'écoute, donc on peut facilement discuter avec eux, leur demander des conseils par exemple pour aller étudier à l'étranger. Et ça nous permet de découvrir une façon différente d'enseigner que l'enseignement magistral à la française, donc c'est un point fort de la formation.

Par rapport à l'ambiance globale de la fac de Nanterre, je l'aime beaucoup. Il y a une bonne ambiance, c'est vivant. Le seul point noir pour moi, c'est l'administration : c'est une vraie jungle...

Donc honnêtement, je recommanderais cette formation, que je trouve très intéressante et enrichissante. Si tu as d'autres questions, n'hésite pas! :)

Par **clemlou**, le **29/01/2016** à **21:40**

Bonjour ! Merci beaucoup d'avoir pris le temps de me répondre ! Ta réponse est super et tu m'as bien motivée pour suivre cette formation ! Ce parcours à vraiment l'air d'être super intéressant. J'aurais d'autres questions à te poser du coup :

Au niveau de la charge de travail , as-tu eu beaucoup de mal au début à bien t'organiser ?

En ce qui concerne le fait d'aller étudier à l'étranger , en quelle année cela est-il possible et connais-tu les universités partenaires ?

Et ton master a vraiment l'air passionnant , c'est exactement ce qui m'intéresse , est-ce que tu pourrais m'en dire un peu plus sur ce que tu fais, ce que tu étudies, et plus précisément les débouchés qu'offre cette formation ?

En ce qui concerne mon anglais , je suis en européenne anglais et c'est vrai que j'ai un bon niveau mais je ne suis pas non plus bilingue ,y-a-t-il un gros écart de niveau entre les étudiants?

Beaucoup de questions et je m'en excuse !!:)

Merci beaucoup :)!!!!

Par **marianne76**, le **30/01/2016** à **09:21**

Bonjour

Je recommande aussi et ce type de licence ne se fait pas qu'à Nanterre, je vois que vous êtes de Seine maritime il y a une fac toute proche qui vous tend les bras et où l'ensemble des professeurs est à l'écoute pas seulement les professeurs extérieurs [smile3]

Par **clemlou**, le **06/02/2016** à **09:13**

Bonjour marianne76,

Oui merci je sais qu'il existe une fac au havre je crois après j'ai n'ai pas trop eu de retours justement si tu pouvais donner ton opinion plus en détail sur la fac ça serait super

Merci :)!

Par **cam94**, le **06/02/2016** à **17:17**

Salut clemlou!  
Effectivement c'est très intéressant :)

Pour ce qui est du niveau d'anglais, les étudiants qui sont vraiment bilingues sont plutôt minoritaires donc comme tu me dis que tu as un bon niveau d'anglais et que tu es en européenne, tu ne devrais pas avoir de problème. Si tu envisages de faire cette filière, il me semble que des annales du concours d'entrée sont encore dispo sur le site (20 questions de compréhension sur un article et 20 questions de grammaire).

Par rapport à la charge de travail j'ai eu du mal au début à m'organiser, mais de toute façon l'entrée en fac (et a fortiori en bilicence) est difficile. Ce qu'il faut c'est essayer le plus possible de travailler régulièrement, de bien comprendre les méthodes, une fois que tu as la méthode et que tu maîtrises ton cours c'est déjà un grand pas. Je te conseillerais d'aller au tutorat si tu as vraiment du mal, j'y ai passé pas mal de temps au premier semestre de L1 et ça m'a énormément aidé.

Pour ce qui est des partenariats, c'est un peu compliqué, parce qu'on a assez peu d'infos de la part de la direction de notre master (toujours ce problème de flou administratif...), donc je vais te dire ce que j'en sais.

Les 15 premiers au concours d'entrée en L1 passent un entretien, et si ça se passe bien, ils font la L1 et la L2 à l'université d'Essex en Angleterre puis reviennent en France pour la suite. Je ne suis pas partie à Essex et pour te dire les choses franchement, ceux qui sont partis à Essex quand moi j'étais en L1 et en L2 on ne les a jamais vus. C'est un peu bizarre mais il doit bien y avoir des étudiants qui sont partis, j'imagine.

Ensuite, la seule possibilité de partir (pour la filière droit anglais), c'est en M2. En fait, au début de l'année de M1, tu devras choisir si tu souhaites continuer en M2 dans la filière bilingue de Nanterre (ce qu'on appelle le M2BDE, M2 bilingue des droits de l'Europe), ou si tu préfères changer de master (ce que j'ai choisi personnellement, parce que je vais faire de la traduction juridique l'an prochain). Ceux qui choisissent de rester dans le M2BDE doivent passer leur M2 dans une université anglo-saxonne : ils doivent faire un dossier, en indiquant leurs choix d'universités. Ils peuvent choisir de partir de leur côté dans une fac non partenaire de Nanterre (par exemple certains de ma promo partent à Durham l'an prochain, une des meilleures facs de droit en Angleterre) ou de partir dans une université partenaire. Les partenariats changent tous les ans mais par exemple cette année Nanterre propose des places gratuites à Kent, en Angleterre (je crois qu'il y en a 3 ou 4) et des places à prix réduit dans quelques universités américaines (American University à Washington, Cardozo à New York, NYU à New York, Baltimore...). Ensuite, tu as un classement qui est fait par université, sur la base des notes de licence, pour savoir qui va où. Et en M2, en plus du travail à fournir dans l'université étrangère il y a un petit mémoire à rendre aux professeurs de Nanterre.

Pour ce qui est du programme de master, comme j'ai dit précédemment tu as le choix entre droit international et européen ou droit des affaires. Pour ma part, en droit international et européen, concernant les cours en français, au premier semestre on a eu:

- du droit de la responsabilité internationale (ça concerne les relations internationales, les obligations entre Etats, comment engager leur responsabilité, etc),
- du droit international privé (en gros, ça pose la question de quelle loi on va appliquer à une situation internationale),

- du droit social international et européen (c'est une option, il y avait aussi comme option du droit pénal international et du droit de l'environnement),
  - et du droit de l'Union Européenne (sur les libertés de circulation dans l'UE).
- Maintenant pour ce qui est des cours en anglais (donc les cours des professeurs "invités") :
- du droit du travail anglais (employment law 1 sur les relations individuelles de travail, et employment law 2 qui était axé sur la discrimination au travail et les relations collectives de travail)
  - du droit international public
  - du droit international privé anglais (parce que les règles diffèrent selon les pays)
  - du droit pénal international (qui était passionnant)

Au deuxième semestre, comme cours en français :

- du droit international privé 2 (ça reprend le droit international privé du premier semestre mais en approfondissant, par exemple on regarde dans quels cas un mariage polygamique peut être légal en France)
- du droit français et européen de la concurrence (j'aime bien ce cours mais c'est particulier, il faut aimer un minimum l'économie)
- du droit privé comparé (c'est intéressant, on compare les différents systèmes juridiques, par exemple là on est sur le système indien)
- de la protection internationale des droits de l'Homme (on étudie les différents textes de droits de l'Homme, les mécanismes de protection, leur efficacité...)

Et comme cours en anglais:

- du droit international des droits de l'Homme 1 et 2 (1 concerne surtout l'UE, 2 le niveau international, c'est très intéressant - cette année, l'enseignante qui vient faire cours pour le module 2 est spécialiste de l'Afrique du Sud et de l'apartheid, elle est très bien)
- On a aussi du droit de la famille anglais et américain, du droit de l'environnement et du droit de la propriété intellectuelle, mais comme ces cours sont programmés plus tard dans le semestre je ne peux pas te renseigner davantage pour le moment :)

Question débouchés, tu peux faire pas mal de choses : passer le barreau à l'étranger, préparer les concours de la fonction publique européenne, devenir traducteur ou interprète juridique (ce que j'aimerais faire, raison pour laquelle je quitte la formation en fin de M1), devenir juriste d'entreprise...mais rien ne t'empêche de rester au niveau interne (par exemple passer la magistrature), même s'il serait dommage de ne pas exploiter tes connaissances en droit étranger. :)

En tout cas, je trouve cette formation vraiment bien, et n'hésite pas à poser des questions si tu as besoin, ça ne me gêne pas ;)

Par **Clemlouki**, le 11/10/2017 à 09:55

Bonjour, je suis en terminale ES. J'aimerais savoir si la licence bilingue permet d'exercer par la suite en Angleterre ? J'aimerais devenir avocate pénaliste soit en Angleterre soit en France, est ce possible avec cette licence ? Le diplôme est t'il valable en Angleterre  
J'hésite aussi entre la fac de Nanterre et le havre  
Est ce que l'examen d'entrée est difficile ??

Par **Xdrv**, le **11/10/2017** à **10:01**

Bonjour, quitte à faire pénaliste dans un autre pays allez donc aux Etats-Unis vous gagnerez bien plus d'argent avec leur système [smile16]

Plus sérieusement je ne sais pas ce que vaut un tel diplôme à l'étranger.